

PROJETS CAMPAGNE 5^{EME} FOIRE NATIONALE



« WANTED » étudiants 3^e cycle en médecine générale

Bourse d'étude et de projet professionnel - Conseil Général de l'Allier (Auvergne)

Comme beaucoup de départements à prédominance rurale, l'Allier connaît une démographie médicale à la baisse, caractérisée par le départ à la retraite de nombreux médecins libéraux et un nombre d'installations limité au cours des dernières années (15 départs contre 5 entrées dans la profession en 2006 ; 5 départs contre 1 entrée en 2007 selon le syndicat des médecins généralistes MG France-Allier), laissant apparaître une possible rupture de l'offre de soins sur le territoire.

Anticipant sur cette perspective, le Conseil général de l'Allier a adopté en 2006 un dispositif de « **bourse d'étude et de projet professionnel** » à l'intention des étudiants du 3^{ème} cycle de médecine générale qui s'engagent à s'installer dans les zones de son territoire déficitaires en offre de soin, **pour une durée d'au moins 6 ans** (loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux).

- les objectifs poursuivis,

Maintenir une offre de soin compatible avec les attentes de la population.

Cette tendance, déjà amorcée, entraîne une baisse importante de l'offre médicale, alors que dans le même temps, la demande augmente en lien avec le vieillissement de la population.

- Les actions engagées :

Le **plan général de communication** (relations presse intensives, mailings) est axé vers les étudiants de médecine générale par l'intermédiaire des Universités, des associations étudiantes, des hôpitaux et sites médicaux au niveau national ; par la sensibilisation de tous les médecins généralistes au niveau régional et par la participation à des salons spécialisés et étudiants afin d'être présent sur le terrain pour expliquer la démarche.

Essentiellement la réalisation tient sur un visuel, élément central de cette communication. Bâti autour du concept **Wanted**, type Western, le visuel a été voulu décalé sans toutefois dévaloriser la profession. L'objectif est de retenir l'attention de notre cible. Ainsi, de manière très simpliste, on annonce :

- le lieu : l'Allier,
- le quoi : le Conseil général favorise l'installation des médecins généralistes,
- le comment : bourse étudiante 3e cycle en médecine générale et **montants alloués sur les trois années**,
- le contact : www.allier.fr pour les informations pratiques et www.meilleur-allier.fr pour découvrir le département.

Cette opération volontariste lancée fin 2006, est entrée dans sa 3^e année d'existence et se poursuit activement.

- Résultats obtenus et ceux à venir,

Six étudiants en médecine générale se sont engagés à s'installer dans les prochaines années dans le département de l'Allier. Cette action a également permis au département d'être en contact avec des médecins en exercice et de leur proposer des vacances de postes.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Le Département de l'Allier a été l'une des premières collectivités à s'engager fortement, avec une telle démarche d'anticipation, dans la lutte contre la désertification médicale. Par ce dispositif « Wanted » mais également en soutenant par exemple les **projets de mutualisation de maisons pluridisciplinaires** de santé. Avec le recul et afin d'être le plus pertinent possible sur l'accompagnement de ce dispositif, l'appui de la Mission Accueil Allier (accueil, orientation et suivi des porteurs de projets en milieu rural) s'est révélé indispensable. Elle permet un accompagnement privilégié des futurs médecins tant pour leur projet professionnel que pour leur projet de vie et leur permet de découvrir le département en amont ainsi que de favoriser les contacts avec les différentes instances de santé.

Avec cette mesure volontariste, il semble que le Conseil général ait visé juste puisqu'il a déjà signé «six contrats d'indemnité d'étude et de projet professionnel» avec des étudiants en médecine depuis le lancement du dispositif. De même, de nombreux médias (retombées conséquentes aux niveaux local, régional, national et web par rapport à l'investissement initial) et Départements ont été conquis et se sont intéressés à cette campagne.

Contact : Conseil général de l'Allier - Jean-Baptiste Héran, Assistant de communication - Tél. : 04 70 34 14 97